

VIE ASSOCIATIVE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AUPAP À UCKANGE

3 571 adhérents à l'Amicale des préretraités

Grands défenseurs des droits des retraités, Paul Sever et son équipe de l'Amical des préretraités et anciens préretraités n'ont pas manqué de souligner les injustices dont sont victimes les retraités, qu'il considère comme des « boucs émissaires », lors de l'assemblée générale.

- VU 99 FOIS
- LE 25/02/2017 À 05:00



Plus de 600 personnes à

l'assemblée générale de l'Aupap à Uckange. Photo RL [Photo HD](#)

Quelles sont les raisons de votre indignation ?

Paul SEVER, président de l'Aupap : « Les médias nous présentent comme des nantis mais oublient nos cotisations versées pour assurer les pensions de nos parents, nos engagements dans le bénévolat, dans les conseils municipaux, les associations, nos aides et soutiens financiers à nos enfants en cette période de crise. Le niveau moyen de 1 300 euros bruts des retraites du privé : il serait temps qu'on prenne conscience du dévouement des retraités et de leur contribution à la richesse nationale. Et je ne parle pas du gel des retraites, des mesures fiscales avec suppression de la demi part pour personnes seules, de l'imposition des majorations pour avoir élevé trois enfants et de l'instauration de la CASA de 0,30 %, prélevée sur les retraites et pension d'invalidité mais dont sont exemptées les professions libérales et indépendantes et nos parlementaires. Notre pouvoir d'achat baisse pendant que le coût de la vie augmente et c'est intolérable ! »

Quel est le rôle de l'Amicale ?

« Nous aidons à constituer les dossiers de retraite, renseignons sur la Sécurité sociale et les complémentaires de santé, aidons à remplir les déclarations de revenus. Le tout pour nos 3 571 adhérents, ce qui représente une somme de travail énorme. Durant nos permanences du mardi à l'école Jules-Ferry, nous traitons tous les dossiers avec beaucoup de sérieux en prenant le temps de poser les questions nécessaires, de renseigner les demandeurs. Les temps d'attente de nos visiteurs sont parfois longs. Nous sommes là pour conseiller et informer. Notre équipe de bénévoles arrive à des horaires de présence de parfois 18 h par jour, c'est pourquoi je lance un appel aux bénévoles qui accepteraient de nous consacrer quelques heures pour nous aider. Nous tenons aussi, une fois par mois des permanences pour les demandeurs dans les mairies de Bertrange, Guénange, Bousse, Florange et Fameck. Grâce au comité, tous nos dossiers, plus de 4000, sont numérisés. »

Si l'on ne devait la résumer qu'en chiffres, l'année 2016 de l'Amicale des préretraités représenterait :

- 3 571 adhérents
- 15 membres du comité
- 50 permanences
- 1 967 entretiens pour le traitement des dossiers de retraite
- 215 entretiens pour les dossiers de Prévoyance Santé
- 237 rendez-vous pour des informations sur les carrières et une éventuelle date de départ en retraite
- 31 dossiers de déclaration de retraite
- 4 001 entretiens sur rendez-vous